VILLE DE CLERMONT FERRAND

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2019 à 17 h 00**

---

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix neuf**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Saïd Akim BARA à Christophe BERTUCAT, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurence SCHLIENGER à Alparslan COSKUN**

**Excusé(e)s : Christian PORTEFAIX**

**Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

**Secrétaire : Marianne MAXIMI**

---

***Madame Marion CANALES et Madame Edith CANDELIER arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.***
***Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE et Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI arrivent pendant le débat de la question n°2.***
***Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3, 4, 5 et 6.***
***Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC.***

---

**Rapport N° 61**

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'UNION DES ASSOCIATIONS ET DES COMITES DE QUARTIER DE CLERMONT-FERRAND ET DE SON AGGLOMERATION**

---

Depuis 2009, la Ville de Clermont-Ferrand a décidé de soutenir le pouvoir d'agir des citoyens et de faire de la participation une priorité de l'action publique municipale. Pour cela, elle accompagne notamment les Comités de quartier ainsi que les associations de locataires qui jouent un rôle important dans le renforcement du lien social entre les habitants des quartiers, particulièrement dans les quartiers prioritaires.

Ainsi il est proposé au Conseil municipal d'examiner la demande de subvention de fonctionnement sollicitée par l'Union des associations et des Comités de Quartier de Clermont-Ferrand et de son agglomération.

Pour simplifier l'information aux élus, l'intégralité des demandes de subvention de fonctionnement des comités de quartier a été soumise et validée au Conseil municipal de septembre pour un montant total de 3 750€, soit 250€ par association. Toutefois, l'Union des associations et des Comités de quartier avait omis de faire parvenir sa demande de subvention à hauteur de 500€. C'est cette somme qui lui était habituellement attribuée les années précédentes.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2019.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal, en accord avec votre commission :
- d'approuver l'attribution de la subvention à l'Union des associations et des Comités de quartier de Clermont-Ferrand et de son agglomération,
- d'autoriser le versement, en temps utile de cette subvention à l'association concernée.

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 DEC. 2019

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

CLERMONT-FERRAND ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

Gérard BOHNER